

Etaients présents :

**Education Nationale**

Excusée : Mme Morin, Inspectrice de l'Education nationale

**Municipalité**

Monsieur Thierry Marais, Maire, Mr Josse, Adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires, Mme Charlotte de Bailliencourt, Directrice Générale des Services

**Périscolaire :**

ATSEM : Mme Richard Marine, Mme Fin Laura, Mme Garrigou Juliette  
Mme Ogès, Directrice du centre de loisirs

**Enseignants Elémentaire :**

Mme Boullard (CP-CM1), Mme Laforest (CP), Mmes Le Fort (CE1), Mme Mesnildrey (CE2), Mme Duenas (CM1), Mmes Féraud et Morizé (CM2)

**Parents titulaires élémentaire :** Mme Martins, Mme Peythieu, Mme Durand, Mme Rapillard

**Enseignantes Maternelle :**

Mme Catinot (PS), Mme Badoux (MS/GS ①), Mme Ferré (MS/GS ②)

**Parents titulaires maternelle :** Mme Tournemeule Millot, Mme Iacovella

Mme Romero(excusée)

**① Présentation des membres du conseil d'école pour l'année 2022-2023 et vote pour la fusion des conseils des deux écoles**

**Municipalité :** Mr Marais, maire de la commune, Mr Josse, adjoint au maire chargé des affaires scolaires et périscolaires Mme Charlotte de Bailliencourt, Directrice Générale des Services

**Equipes Enseignantes et ATSEM :**

**Maternelle :** Mme Catinot (Enseignante titulaire de PS et Directrice), Mme Badoux (enseignante titulaire classe de MS/GS ①), et Mme Ferré (enseignante titulaire classe de MS/GS ②)

**Atsem :** Mme Garrigou Juliette (classe de Mme Ferré), Mme Fin Laura (classe de Mme Badoux), Mme Richard Marine (classe de Mme Catinot)

**Elémentaire :** Mme Boullard (enseignante titulaire de la classe de CP/CM1), Mme Laforest (enseignante titulaire de la classe de CP), Mme Le Fort (enseignante titulaire de la classe de CE1), Mme Sanvido-Lanoue (complément de temps partiel de Mme Le Fort en classe de CE1 les jeudis), Mme Mesnildrey (enseignante titulaire de la classe de CE2), Mme Duenas (enseignante titulaire de la classe de CM1), Mme Féraud (directrice et enseignante titulaire de la classe de CM2, déchargée les mardis) et Mme Morizé (professeur stagiaire, en classe de CM2, les mardis jusqu'au mois de mars)

Le conseil, représenté par la municipalité, les parents élus, les enseignants, décident de fusionner les deux conseils pour l'année scolaire 2023-2024

**② Désignation du secrétaire**

Mmes Catinot et Féraud

**③ Résultats des élections / vote uniquement par correspondance**

Les membres du conseil de écoles 2022-2023 avaient décidé d'un commun accord lors du dernier conseil des écoles de l'année 2022-2023 de reconduire le vote par correspondance pour les élections des représentants des parents d'élèves du vendredi 13 octobre 2023. (Année 2023-2024)

Cette année le vote s'est fait en totalité par correspondance. Au regard de l'arrêté du 19 août 2019, « Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école » (Journal officiel n°0192 du 20/08/2019).

Un vote sera de nouveau organisé lors du dernier conseil des écoles, le mardi 18 juin prochain afin de décider d'une possible reconduction du vote par correspondance pour l'année 2024-2025.

**En élémentaire** : Participation en augmentation par rapport à l'année dernière (55.69 % cette année contre 38.10 % l'année dernière) : 246 inscrits, 137 votants, 10 bulletins nuls, 6 sièges de titulaires pour 6 sièges à pourvoir (Mme Manuelle, Mme Martins, Mme Peythieu, Mme Courbot, Mme Durand, Mme Rapillard)

**En maternelle** : 147 inscrits (173 l'année passée), 81 votants (80 l'année passée), 8 blancs/nuls (16 blancs/nuls l'année passée) Les résultats sont donc cette année de 55.10 % contre 46,24% en 2022.) La nouvelle présentation de la notice de vote semble avoir porté ses fruits...

**3 sièges de titulaires** (Mme Tournemeule Millot, Mme Iacovella et Mme Romero)

#### ④ **Vote du règlement intérieur de chaque école**

Ce qui a été modifié et/ou rajouté :

##### **En élémentaire :**

« Afin de ne pas perturber les cours, il est demandé que [si l'enfant doit quitter l'école pour un rendez-vous sur le temps scolaire, qu'] il revienne (ou parte) sur les heures des récréations. »

« La responsabilité civile est obligatoire et l'individuelle accident fortement recommandée »

« Les goûters aux récréations sont interdits. »

« Les petits jouets venant de la maison (cartes, toupies, billes...) sont tolérés et peuvent être interdits pour tous ou pour un groupe d'élèves si cela engendre des conflits. »

Madame Féraud rappelle que les rendez-vous médicaux ou autres doivent être pris en dehors du temps scolaire (sauf urgence) : depuis la rentrée, une dizaine d'enfants a déjà manqué l'école pour des rendez-vous médicaux non urgents.

« Nous demandons aux parents de ne pas régler eux-mêmes en dehors de l'école les problématiques et d'en informer l'équipe enseignante qui agira en conséquence ».

##### **En maternelle :**

Pas de changement sur le règlement cette année. Un rappel sera fait aux familles pour le port des écharpes, par mesure de cohérence avec l'école élémentaire, les écharpes sont interdites, merci de privilégier les tours de cou.

**Les règlements intérieurs sont adoptés à l'unanimité pour les 2 écoles.**

#### ⑤ **Structure et effectifs des écoles**

**En maternelle : 75 élèves sur 3 classes (l'année passée, nous avons 90 élèves)**

**PS** : 22 PS, Enseignante et direction : Mme Catinot Anne-Gaëlle, ATSEM : Mme Richard Marine

Mme Catinot ne dispose plus de décharge de direction ayant perdu sa 4<sup>ème</sup> classe, une enseignante est cependant affectée 1 journée par mois sur la classe de Mme Catinot afin de lui permettre d'avancer sur l'administratif.

**MS/GS 1** : 14 MS et 13GS (27), Enseignante : Mme Badoux, ATSEM : Mme Fin Laura

**MS/GS 2** : 14 MS et 12 GS (26), Enseignante : Mme Ferré, ATSEM : Mme Garrigou Juliette

Mme Catinot demande à la municipalité de bien vouloir ouvrir les inscriptions en mairie dès le mois de janvier pour les futurs élèves afin d'avoir une prévision d'effectif au plus proche de la réalité. Une information sera faite sur les panneaux lumineux de la commune, sur le site de la mairie, auprès du RAM et un affichage sur la porte de l'école.

**En élémentaire** : 145 élèves pour 6 classes : 34 CP, 26 CE1, 25 CE2, 34 CM1, 26 CM2

CP/CM1 : 11CP + 10 CM1 : Mme Boullard

CP : 23 : Mme Laforest

CE1 : 26 : Mme Le Fort (lundi, mardi, vendredi) et Mme Sanvido-Lanoué (jeudi)

CE2 : 25 : Mme Mesnildrey

CM1 : 24 : Mme Duenas

CM2 : 26 : Mme Féraud déchargée les mardis par Mme Morizé (jusqu'au mois de mars).

**CP :**

Les résultats des évaluations nationales CP de septembre 2023 montrent les mêmes difficultés que l'année dernière, avec une petite baisse encore par rapport à 2023. Les résultats de l'école sont en moyenne équivalents à ceux de la circonscription en maths et en français.

En français : on note pour une partie des élèves des difficultés à connaître les lettres, à les reconnaître dans leur 3 écritures et à savoir le son qu'elles font. Cependant, pour la reconnaissance visuelle, on peut souligner le fait que l'écriture proposée aux élèves dans les livrets n'est pas toujours évidente, et l'évaluation ne se fait que sur 5 lettres.

La compréhension des mots est également problématique pour quelques élèves, de par la ressemblance auditive des mots et par leur sens.

En maths : La résolution de problèmes pose également soucis. Nous faisons le constat, que bien que travaillée en maternelle, la présentation des exercices dans le livret perturbe des enfants qui trouvaient le résultat en manipulant en maternelle.

Une partie des élèves a des difficultés à assembler 2 éléments pour reconstituer une forme. Là encore, les exercices proposés sont complexes et non travaillés en amont car pas au programme.

**CE1 :**

De façon générale, les résultats sont meilleurs en français qu'en mathématiques.

**Français :**

Résultats compris entre 77 et 96 % de réussite.

L'item le plus réussi est l'écriture de syllabes et celui le plus échoué est l'écriture de mots (les enfants ayant souvent oublié le « e » final des mots).

Dans l'ensemble, les résultats sont plutôt satisfaisants par rapport à ceux de la circonscription avec des résultats plus ou moins équivalents.

Les évaluations de cette classe de CE1 révèlent un peu plus de difficultés dans la compréhension orale des mots (15% d'élèves fragiles et 4 % d'élèves à besoins) ainsi que la lecture à voix haute d'un texte ( 14 élèves sur 26 lisent moins de 50 mots et 8 élèves sont aux alentours de 30 mots / min).

**Mathématiques :**

Résultats compris entre 50 et 88% de réussite.

Les items les plus réussis sont la lecture et l'écriture des nombres entiers et l'item le plus échoué est la résolution de problèmes (50% de réussites et 35% d'élèves fragiles)

Dans l'ensemble, les résultats se tiennent par rapport à ceux de la circonscription sauf pour l'item concernant la reproduction d'un assemblage (69% contre 88%).

Les difficultés se concentrent sur :

- résolution de problèmes (compréhension de l'énoncé, non utilisation ou mauvaise utilisation du cadre réservé pour schématiser ? ...),
- géométrie avec l'assemblage de deux morceaux pour reconstituer une figure (certaines figures ne se différencient que par un tout petit détail = défaut d'attention visuelle ?...)
- numération avec le placement d'un nombre sur une droite graduée ( cela peut s'expliquer par la présentation de l'exercice avec un exemple donné avec une ligne graduée de 1 en 1 et des premiers exercices identiques puis passage à une ligne graduée de 10 en 10...).

**CM1 :**

De façon générale, bons résultats qui sont supérieurs à ceux de la moyenne de la circonscription.

**En mathématiques :**

- 2 items ont posé des difficultés par manque de temps (mémoriser des faits numériques 30 multiplications en 1min et mémoriser des procédures 35 calculs en ligne en 3min).

- Dans l'ensemble les mathématiques ont été bien réussies avec un taux de réussite de 80% (hors items ci-dessus).

En Français plus de difficultés, avec 67% d'élèves en réussites.

- Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs, 54% d'élèves sans difficultés.
- Savoir trouver des synonymes, 54% d'élèves sans difficultés.
- Lire à haute voix, 42% d'élèves sans difficultés (plus de 90 mots par minutes).

Il s'agit d'une classe très fragile en lecture.

### 6<sup>ème</sup> :

Tous les items en français et en mathématiques ont été mieux réussis.

Les compétences les moins bien réussies sont l'orthographe (71.8%) et la géométrie (62.5%)

Les évaluations se passent sur ordinateur, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire non prise en compte (utilisation du logiciel, bugs informatiques, réseau internet...)

Les équipes maternelle et élémentaire en concertation suite aux résultats des évaluations mettent en place des stratégies d'apprentissages afin d'améliorer les points mis en avant avec ces résultats.

## ⑦ Projets en maternelle et élémentaire

### Maternelle

#### Association Sportive affiliée à l'USEP

L'association sportive qui perdure cette année grâce à des parents volontaires (Mrs Durand et Raboin, Mme Manuelle) permet aux classes des écoles de s'engager dans des rencontres USEP. Suite à la l'Assemblée générale de l'association, il a été décidé que les classes des deux écoles participeront en extérieur sur le temps scolaire à une rencontre sportive. En effet, malheureusement nous devons nous adapter aux difficultés rencontrées par les directrices pour obtenir des transports et aux tarifs exorbitants qui sont appliqués. Les parents de l'association réfléchissent à une journée de rencontres inter classes sur place dans le cadre de cette année olympique.

L'école maternelle s'est inscrite à une rencontre de gymnastique pour les 3 classes. Dates à venir, en général courant janvier.

#### Projets sportifs :

L'école maternelle renouvelle ses projets sportifs :

- **Jeux d'opposition** avec Mr Huet avec l'accord de la commune qui prendra en charge les 6 séances pour les classes 1, 2 sur la période 4
- **Roller** pour les 2 classes de MS/GS sur la période 5
- **Piscine** en stage massé tous les jours à partir du 21 juin et jusqu'au jeudi 4 juillet inclus pour les deux classes de GS.

Tri sélectif : Nous rappelons aux familles qu'elles ont toujours la possibilité de déposer leurs piles usagées dans le réceptacle prévu à cet effet dans le hall de l'école maternelle.

Les écoles récupèrent toujours les bouchons et cartouches (au profit d'associations), en maternelle depuis l'année dernière nous stockons les feutres et stylos usagés afin de les déposer chez Cultura qui s'est engagé dans la lutte pour la protection de l'environnement avec la mise en place de l'opération de collecte des stylos usagés. Un mot de rappel sera mis dans les cahiers des enfants.

Bibliothèque : Nous remercions l'équipe de la médiathèque qui autorise de nouveau les enfants de l'école maternelle à emprunter des livres pour les emmener à la maison. 7 séances pour les 3 classes avec 1 séance supplémentaire pour assister à un spectacle organisé par la médiathèque. Les enseignantes feront appel aux parents afin d'encadrer l'activité.

Chorale : Monsieur le Maire nous autorise à recevoir les familles pour la chorale de fin d'année au gymnase. La chorale de fin d'année et le buffet partagé au gymnase en présence des familles se dérouleront le **Mardi 12 décembre à 18h00**.

Semaine du goût : les enfants ont cuisiné autour des plats sucrés et salés et des fromages sur la semaine du **16 au 20 octobre dernier**. Mme Catinot et son équipe remercient les familles de leur participation en fournissant aux enseignantes les ingrédients permettant la réalisation des recettes.

Spectacle en maternelle : Comme chaque année, la coopérative scolaire offrira aux enfants de l'école maternelle un spectacle qui viendra à l'école le **jeudi 14 décembre** prochain pour un montant de 500 euros. En liaison avec notre projet d'école, les enfants assisteront à un spectacle sur le thème de l'ASIE.

Carnaval des écoles : Les enfants des classes de l'école maternelle fabriqueront leur déguisement sur le thème de la mer et les équipes éducatives et périscolaires créeront une structure qui sera brûlée à la fin d'un défilé dans le village. Nous demandons ainsi l'autorisation à la commune de bien vouloir autoriser le défilé des enfants dans le village le **samedi 4 mai 2024 au matin**. Madame Catinot communiquera à la commune le parcours du défilé. Le buffet partagé à l'issue de la manifestation se déroulera dans la cour de l'école maternelle.

Une vente de sacs de confettis sera organisée à cette occasion. Les familles retrouveront tous les détails de l'organisation de cette matinée festive dans les cahiers de liaison des enfants.

Les équipes demandent à la commune de bien vouloir fournir 3 rouleaux de grillage type « grillage à poules » ainsi qu'une douzaine de tasseaux (0.40 x 0.40), du fil de fer (2 bobines de 50 mètres), et 6 boîtes de colle à papier et 2 ballots de paille.

Les équipes souhaitent démarrer la construction de la structure au retour des congés de fin d'année. Nous faisons un appel aux familles pour récupérer des journaux papier qui seront utilisés pour la réalisation de la structure. Vous pourrez les déposer à l'école maternelle.

Remise des carnets de suivi scolaire : Les RDV se feront en présentiel dans les classes des enfants, les enseignantes proposeront des créneaux de 10 minutes afin de pouvoir recevoir tout le monde. Des plannings seront affichés afin que chacun puisse s'inscrire. Ces rendez-vous se dérouleront sur la **semaine du 5 au 9 février 2024**.

Sortie de fin d'année : Nous avons prévu une sortie au zoo en liaison avec nos projets de classe. La date n'est pas encore fixée.

Photographe pour les 2 écoles : La photographie individuelle a été réalisée le 5 octobre dernier par un nouveau prestataire. La photographie des classes sera faite aux beaux jours. Les parents soulignent une satisfaction générale quant à la qualité des photos.

Remise des prix GS et CM2 : Prévus le **vendredi 14 juin 2024 à 15h15**.

En élémentaire :

Jeux d'opposition : avec Mr Huet avec l'accord de la commune qui prendra en charge les séances pour toutes les classes.

Tennis : toutes les classes bénéficieront d'une initiation tennis. Une rencontre inter école est prévue en fin d'année.

Piscine : en stage massé tous les jours. Le stage se termine pour les classes de CP-CM1 et CM2 (du 06 au 17 novembre). Les classes de CP et CE1 iront du 29 janvier au 9 février

USEP : toutes les classes sont inscrites à une rencontre en extérieur :

- CM1 et CM2 : jeux d'échec et course d'orientation (en période 4). Ces 2 classes participeront également au programme « tous Globe-Trotters » qui consiste pour les enfants à bouger tous les jours pendant 1 mois (mois de la santé) pour cumuler collectivement le plus de kilomètres (15min d'activité= 1km). Ce programme n'est accessible qu'au cycle 3.
- CE1 et CE2 : randonnée culturelle (période 5)
- CP et CP-CM1 : journée olympique (période 5)

Tri et recyclage : Nous rappelons aux familles qu'elles ont toujours la possibilité de déposer leurs piles usagées et les cartouches dans le réceptacle prévu à cet effet dans le hall de l'école.

Nous stockons les feutres et stylos usagés afin de les déposer chez Cultura qui s'est engagé dans la lutte

pour la protection de l'environnement avec la mise en place de l'opération de collecte des stylos usagés. Les familles seront informées dans les cahiers de liaison.

Sorties : Les CP et CP-CM1 iront au château de Breteuil en période 2.

Médiathèque : Les classes bénéficient d'une visite à la médiathèque par mois, et participation à différents projets.

CME : Les élections des représentants au conseil municipal des enfants ont eu lieu mardi 17 octobre. Les élèves élus sont : Angèle Freli, Eden Lhermitte, Laora Paniccia, Rose Seux-Laurier. Ils rejoignent les élus actuels (Lucas Blatanis, Elise Braquet, Maëlys Dobbelaere et Louise Romero Prodon).

Photographe : pour les 2 écoles : La photographie individuelle a été réalisée le 5 octobre dernier. La photographie des classes sera faite aux beaux jours. Nous avons changé de photographe. Les parents nous disent être satisfaits de la qualité des photos.

Commémoration du 11 novembre : plus de 60 enfants présents.

Remise des prix GS et CM2 : Prévues le vendredi 14 juin 2024 à 15h15.

Carnaval : samedi 4 mai 2024 au matin

Apprendre à porter secours (APS) : Les élèves de CM2 vont bénéficier d'une formation sur les gestes de premiers secours : identifier les dangers, alerter, comportements adaptés devant un saignement, une brûlure, un traumatisme, une personne inconsciente

Programme Phare : Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, fondé autour de plusieurs piliers : mesurer le climat scolaire, prévenir les phénomènes de harcèlement, former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves, intervenir sur les situations de harcèlement, associer les parents et les différents partenaires (périscolaire). L'école est inscrite dans ce dispositif depuis l'année dernière. Nous avons déjà travaillé avec les enfants sur les « messages clairs » dans le but de résoudre des « petits conflits » avant que la situation s'envenime. Les familles ont toutes reçu un mail expliquant ce qu'il a et sera fait autour du harcèlement. Suite au questionnaire anonyme, il ressort que 97 % des élèves aiment venir à l'école, 90 % n'ont pas des problèmes relationnels fréquents, 100 % ne rencontrent pas de problème sur internet et les réseaux sociaux, et 90.9 % se sentent bien, voire très bien. Nous continuons quotidiennement à travailler les notions du vivre ensemble et à développer l'empathie chez les enfants.

**Rappel aux familles** : lorsque des disputes surviennent, ne pas les régler en dehors de l'école, ne pas s'adresser aux enfants pour leur faire la morale. Mais informer les enseignantes et nous laisser agir. On ne peut agir que si on est informées !

L'école et la municipalité envisagent un partenariat pour la mise en place de « café des parents » durant lesquels seront abordés différents thèmes tels que le harcèlement, le cyberharcèlement, les réseaux sociaux, les dangers des écrans.)

## ⑨ Travaux

En maternelle : Mme Catinot remercie la commune pour les travaux effectués sur l'école, la régularité de la prise en charge des demandes est appréciable et elle tient à remercier Mr Laigre et son équipe.

Les dévidoirs dans les toilettes fonctionnent bien.

Des lumières automatiques dans les toilettes des enfants ont été installées. Quelques réglages sont à effectuer.

Mme Catinot demande dès que cela sera possible budgétairement de remettre des films anti UV sur les fenêtres des classes. Elle demande aussi que le bureau de direction en soit équipé.

Madame Catinot demande à ce que les vieilles protections autocollantes sur le toit de la véranda soient retirées dès que possible budgétairement sachant que cela semble compliqué.

Mme Catinot et son équipe demande de nouveau à ce qu'un système de climatisation soit installé dans les locaux de l'école maternelle comme cela a été fait au centre de loisirs et à la médiathèque, le changement climatique que nous subissons implique de fortes chaleurs de plus en plus fréquemment et

les enfants doivent pouvoir se reposer dans des dortoirs qui ne sont pas respirables et travailler dans des classes non surchauffées.

Mme Catinot demande le passage de l'informaticien à l'école maternelle pour faire une mise à jour sur les protections des ordinateurs.

Mme Catinot remercie la commune pour l'installation des panneaux indicateurs MATERNELLE et ELEMENTAIRE qui facilite la vie des livreurs et la nôtre !

Les directrices demandent à la commune si le changement des piles des télécommandes de déclenchement en cas d'intrusion a bien été fait. La commune signale que le changement sera effectué cette fin de semaine.

En élémentaire : nous remercions la municipalité pour les travaux effectués sur l'école, la régularité et la rapidité de la prise en charge des demandes

- Le dévidoirs dans les toilettes fonctionnent bien
- Les lumières automatiques dans les toilettes des enfants ont été installées. Quelques réglages sont à effectuer.
- Un panneau d'affichage au portail de la 2<sup>ème</sup> entrée pour que les parents entrant de ce côté puissent avoir les informations affichées à l'entrée principale. Monsieur le Maire nous informe que le panneau sera mis en place prochainement.
- La problématique du ménage persiste : sols et tables pas toujours propres les poubelles extérieures non vidées régulièrement.
- Salle informatique : où en est la mise à jour des ordinateurs ? Mme de Bailliencourt se renseigne auprès de la CCVE.
- Mme Duenas remercie la municipalité pour le changement de place du vidéo projecteur.

## ⑩ Questions parents

Surveillance de la cour : La surveillance est assurée par deux enseignantes à chaque récréation (3 classes le matin et 2 classes l'après-midi). Cet encadrement est règlementaire et est déterminé en fonction de la configuration des lieux. Nous rappelons aux familles que les enfants doivent se rapprocher des adultes présents dans la cour au moindre souci afin qu'ils puissent intervenir rapidement et informer les familles si nécessaire. Sur le temps périscolaire, la surveillance est de la responsabilité de la municipalité qui se doit d'organiser le service.

Réunions de rentrée : Les enseignantes ont reçu dans les classes les familles pour les informer de l'organisation de leur fonctionnement. Comme chaque année les équipes maternelle et élémentaire se sont concertées afin d'offrir la possibilité à chaque parent d'assister aux réunions, je rappelle que la réunion de rentrée doit se dérouler dans les 15 jours de la rentrée scolaire (ce qui limite les possibilités de date) et que nos collègues ont aussi l'obligation des réunions de leurs propres enfants. Mes collègues ont d'ailleurs transmis aux familles ne pouvant être présentes un CR de leur réunion, les informations ayant ainsi été transmises à tous.

Les jeux dans la cour : Nous pouvons interdire certains jeux lorsque la situation le justifie. C'est le cas des cartes en ce moment. J'en informerai par mail groupé toutes les familles si besoin. De plus, le foot à l'école est définitivement interdit, trop souvent source de conflits.

**Dates des prochains conseils des écoles** : mardi 6 février 2024 et jeudi 20 juin 2024

Compte-rendu soumis à la relecture des parents d'élèves : Mme Martins et Mme Iacovella

Compte-rendu soumis à la relecture de Monsieur Josse, Adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires

**Présidentes et secrétaires de la réunion** :

Mme Catinot  
Directrice de la maternelle

Mme Féraud  
Directrice de l'élémentaire